



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Agence certifiée ISO 9001 : 2015
par AB Certification n° A1922

Direction des Politiques d'Intervention
Service Agriculture et Milieux Aquatiques

Marie DORSO
Tél. : 02 38 49 75 99
marie.dorso@eau-loire-bretagne.fr

N/réf : DPI/SAMA/MD n° 092

Cher Sg



M. Pierre-André DURAND
Préfet de région

Préfecture de la région Occitanie

1 place Saint-Etienne

31038 TOULOUSE CEDEX 09

Orléans, le 22 novembre 2023

Objet : Révision du programme d'actions régional nitrates de la région Occitanie

Monsieur le Préfet,

Par courrier du 6 octobre 2023, vous m'avez fait parvenir pour avis le projet de programme d'actions régional « nitrates » pour la région Occitanie, dont une partie du territoire est située dans le bassin Loire-Bretagne.

Seules quelques communes de la Lozère sont situées sur le bassin Loire-Bretagne. Aucune de ces communes n'est actuellement classée en zones vulnérables aux nitrates.

En l'absence de communes situées sur le bassin Loire Bretagne concernées par le programme d'actions nitrates pour la région Occitanie, l'agence ne se prononce pas sur le projet d'arrêté régional.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

Mais à vos,

Le directeur général

Martin GUTTON

Copie à : Mme Anne Vuillet, DREAL Occitanie – Direction Écologie
M. Rodolphe Anjard, DRAAF Occitanie - SRAA
M. Jean-Pierre Morvan, Directeur, AELB délégation Allier-Loire amont